

## Présentation synthétique du rapport transversal

Janvier - 2010

- Étude sur l'articulation des différentes voies de qualification professionnelle des jeunes et de leurs effets sur l'accès à la qualification et à l'emploi sur la période 2000 - 2007
- CNFPTLV



## Sommaire



- ■ 1. Rappel de la démarche d'évaluation.
- ■ 2. Réponses aux questions évaluatives.
- ■ 3. Préconisations formulées par le cabinet conseil.



## Chapitre 1

### Rappel de la démarche d'évaluation

# Rappel de la méthode retenue

- **Les 4 voies de qualification des jeunes concernées par cette étude**
  - Formation initiale sous statut scolaire
  - Formation sous statut de contrat d'apprentissage
  - Formation sous statut de contrat de professionnalisation
  - Stage de formation financés par des Conseils régionaux
  
- **Les principales évolutions intervenues entre 2000 – 2007**
  - Mise en place du contrat de professionnalisation
  - Réforme du code des marchés publics
  - Développement volontariste de l'apprentissage
  - Labellisation progressive des lycées des métiers

## Rappel de la méthode retenue

Phase 1. Analyse de la stratégie régionale d'articulation des voies de qualification et des liens avec les sorties sans qualification

Phase 2. Analyse des liens entre articulation des voies de qualification et les sorties sans qualification à l'échelle d'un secteur professionnel par région

Phase 3. Analyse des liens entre articulation des voies de qualification et les sorties sans qualification à l'échelle d'un territoire par région

Phase 4. Analyse transversale dans le cadre d'un rapport nationales consolidant les apports des 5 monographies régionales

## Rappel de la méthode retenue

Approche régionale de la problématique déclinée dans 5 régions (Bourgogne, Île-de-France, Nord-Pas de Calais, Pays de la Loire, Rhône-Alpes)

Approche sectorielle dans chaque région : liens entre une stratégie régionale / territoriale.

Approche territoriale dans chaque région : liens entre une stratégie régionale / territoriale.

# Les problématiques traitées dans le cadre de l'étude

- Les deux questions centrales posées dans cette étude
  - Peut-on établir un lien entre la qualité de la coordination institutionnelle et de l'instrumentation mobilisée pour connaître les besoins socioéconomiques, d'une part, et l'évolution des équilibres entre les quatre voies de formation des jeunes, d'autre part ?
  - En quoi une meilleure capacité à réguler de manière cohérente les différentes voies de qualification permet-elle une action plus efficace pour diminuer les sorties sans qualification ?

# Les problématiques traitées dans le cadre de l'étude

## ■ Les trois principes d'investigations retenus

- Observer la capacité des acteurs régionaux à être réactifs et s'adapter à des « chocs externes », des changements de contexte ou des projets nouveaux (réforme du code des marchés publics, développement de l'apprentissage, concept du lycée des métiers, mise en place des contrats de professionnalisation etc.)
- S'intéresser autant aux défaillances de la coordination (offres de formation qui se cannibalisent, concurrences locales, abandons en cours de formations etc.), aux tensions et aux désaccords, qu'aux situations de régulation conjointe et de mise en cohérence réussies
- Identifier les conditions d'une coordination efficace au regard de la lutte contre les sorties sans qualification et de la portée territoriale et sectorielle des outils construits régionalement en vue d'une articulation des quatre voies de qualification des jeunes





## Chapitre 2

Réponses aux questions évaluatives posées  
dans le cadre de l'étude

## Q1. Comment les politiques en région s'ajustent-elles aux évolutions constatées au cours des dernières années ?

- Des documents programmatifs articulant les 4 voies de qualification des jeunes difficilement repérables au sein des différentes régions.
  - Une articulation des 4 voies de qualification des jeunes de 16 à 25 ans davantage abordée sur le registre de la déclaration d'intention que de l'opérationnalité dans la plupart des régions étudiées notamment à travers les PRDF.
  - Des outils d'opérationnalisation des PRDF (conventions annuelles d'application ou contrats d'objectifs avec les branches professionnelles) qui ne permettent pas systématiquement de dégager un message clair en matière d'articulation des voies de qualification.

## Q1. Comment les politiques en région s'ajustent-elles aux évolutions constatées au cours des dernières années ?

- Une articulation entre les formations en apprentissage et les formations professionnelles sous statut scolaire en progrès sur la période étudiée
  - Une montée en puissance d'une articulation de qualité entre la voie scolaire et l'apprentissage à la faveur de supports divers allant de la réunion de concertation entre différents services à la mobilisation de systèmes d'information communs aux autorités académiques et à la Région.
  - Une articulation facilitée par des compétences partagées des acteurs sur la régulation des deux voies de formation initiale (scolaire et apprentissage) et qui est essentiellement assumée au niveau régional.

## Q1. Comment les politiques en région s'ajustent-elles aux évolutions constatées au cours des dernières années ?

- Plusieurs obstacles ne permettant pas d'intégrer facilement le stage de formation financé par les Régions dans l'articulation des voies de formation des jeunes
  - L'articulation du stage de formation avec les autres voies de qualification a été difficile à concrétiser dans la plupart des régions. On repère essentiellement des expériences ponctuelles d'articulation qui reposent sur l'appareil de formation (plateaux techniques, lycées des métiers) ou sur des dispositifs de types passerelles entre la sortie du système scolaire et l'entrée en alternance.
  - Les difficultés à intégrer les stages financés par les Régions dans une régulation coordonnée de l'ensemble des voies de qualification renvoient à des différences d'appréhension de la relation emploi – formation entre les acteurs, à de multiples mouvements d'allers et retours entre territorialisation et reprise en main régionale de la programmation de stage de formation, à une perte de marge de manœuvre liée à l'achat de prestations de formation en mode marché.

## Q1. Comment les politiques en région s'ajustent-elles aux évolutions constatées au cours des dernières années ?

- Une difficulté spécifique à intégrer le contrat de professionnalisation dans une forme de régulation entre les quatre voies de qualification des jeunes
  - Une difficulté d'intégration du contrat de professionnalisation dans le concert de l'articulation des voies de qualification des jeunes de 16 à 25 ans liée à plusieurs facteurs : prise en main des nouveaux systèmes de suivi quantitatifs mis en place (Cf. Extra pro), faibles marges de manœuvre des Conseils régionaux en matière de régulation de cette voie de qualification, complémentarité variable contrat de professionnalisation / contrat d'apprentissage selon les branches professionnelles.
  - On repère des tentatives ponctuelles d'articulation entre le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation. Mais ce n'est souvent le fait que de quelques branches professionnelles et cette forme d'articulation renvoie parfois à certaines ambiguïtés en matière de positionnement des acteurs ou de logiques de retours sur investissement au regard des contributions consacrées par les entreprises à l'apprentissage et à la professionnalisation.

## Q1. Comment les politiques en région s'ajustent-elles aux évolutions constatées au cours des dernières années ?

- Un lien entre articulation des voies de qualification et réduction des sorties sans qualification très souvent renvoyé à l'ingénierie des parcours individuels des jeunes
  - L'hypothèse d'une relation entre la qualité de l'articulation des voies de formation et la réduction des sorties sans qualification n'apparaît pas évidente pour les acteurs rencontrés. Le sentiment dominant est que les ajustements dans les équilibres entre les voies de qualification résultent plus souvent d'une contrainte de rationalisation des moyens que de finalités partagées.
  - Le lien entre l'articulation des voies de qualification et la réduction des sorties sans qualification se fait essentiellement sur le mode de la construction de parcours d'accès à la qualification des publics jeunes. Les outils mobilisés à cette fin sont, par exemple, des dispositifs préparatoires à l'entrée en alternance, la réduction des délais de carence entre la sortie de la formation initiale et l'accès aux stages de formation financés par le Conseil régional, la détermination de quotas de jeunes de 16 à 25 ans bénéficiant des actions qualifiantes financées par la Région etc.

## Q1. Comment les politiques en région s'ajustent-elles aux évolutions constatées au cours des dernières années ?

### Conclusions sur la question 1.

On ne constate pas d'effet de complémentarité ou de concurrence entre les différentes voies de qualification sur la période 2005 – 2007. L'articulation entre les différentes voies de qualification reste souvent à l'état de simple déclaration d'intention et fait rarement l'objet d'une déclinaison opérationnelle dans les différentes régions que nous avons étudiées. Des articulations entre les différentes voies de qualification sont concevables au niveau des branches professionnelles. Toutefois elles restent encore assez peu nombreuses dans les pratiques que nous avons relevées.

## Q2. Dans quelles conditions la concertation et la coordination permettent-elles une meilleure cohérence entre cette offre diversifiée ?

- Une abondance procédurale repérée dans la quasi-totalité des régions en vue d'une meilleure concertation entre les acteurs
  - On constate, au cours de la période étudiée, un dispositif de concertation assez approfondi et parfois même assez lourd qui intervient non seulement lors de la rédaction d'un document de programme à portée pluriannuelle (PRDF, schéma, stratégie etc.) mais aussi tout au long de la mise en œuvre de ce cadre d'intervention (négociation de contrats d'objectifs, participation à des groupes de travail organisés par secteur professionnel etc.).
  - A quelques exceptions près, ces processus de concertation ont une portée relativement faible en matière d'articulation opérationnelle entre les différentes voies de qualification des jeunes de 16 à 25 ans. Le consensus se fait généralement sur un plus petit dénominateur commun qui repose souvent sur un accord sur des principes généraux d'augmentation du niveau de qualification des jeunes, de réduction des sorties sans qualification, de mise en place de passerelles entre les voies de qualification et de liaisons entre les cycles etc.



## Q2. Dans quelles conditions la concertation et la coordination permettent-elles une meilleure cohérence entre cette offre diversifiée ?

- Une certaine césure entre des formes de concertation régionale et territoriale qui monte en puissance au cours de la période étudiée
  - Il existe des formes de concertation territoriale très variables tant au regard des thématiques abordées que des procédures mobilisées dans les territoires. Les thématiques abordées vont de l'ébauche d'une articulation entre les voies de qualification à la simple animation de la relation entre les prescripteurs et les prestataires sur le programme régional de formation qualifiante du Conseil régional. Les procédures mobilisées ne permettent que rarement des configurations de type conférences des financeurs entre l'Etat, la Région et les partenaires sociaux.
  - Il convient de ne pas assimiler des formes plus ou moins poussées de concertation territoriale qui font appel à des interactions entre les acteurs locaux et une simple prise en compte du territorial dans le cadre de l'élaboration de la programmation de stages financés par les Conseils régionaux ou des cartes de formation qui peut alors intervenir au niveau régional. Les pratiques constatées se rapprochent essentiellement du deuxième scénario. Quand la concertation formelle au niveau territorial existe, son impact et sa valeur ajoutée font l'objet d'appréciations divergentes.

## Q2. Dans quelles conditions la concertation et la coordination permettent-elles une meilleure cohérence entre cette offre diversifiée ?

- Les conditions nécessaires pour un lien entre « concertation entre les acteurs » et « articulation entre les voies de qualification des jeunes »
  - La concertation entre les acteurs de la formation des jeunes de 16 à 25 ans n'aboutit pas systématiquement à une meilleure articulation entre les voies de qualification. Le passage d'un terme à l'autre suppose qu'un certain nombre de conditions soient réunies. Tout se passe comme si la coordination entre les acteurs de la formation professionnelles des jeunes de 16 à 25 ans était une condition nécessaire mais non suffisante à l'articulation des voies de qualification.
  - Quelques unes des conditions pour une liaison entre ces deux termes sont mentionnées ci-après : informations fiables sur les besoins socioéconomiques, référentiel de la complémentarité des voies de qualification (temporalité d'intervention, différenciation pédagogique etc.), outillage du suivi des ouvertures et fermetures de sections et de l'évolution de l'offre de formation continue, systèmes d'information partagés entre les autorités académiques et le Conseil régional, cadre de réflexion par spécialité de formation etc.

## Q2. Dans quelles conditions la concertation et la coordination permettent-elles une meilleure cohérence entre cette offre diversifiée ?

### Conclusions sur la question 2.

Dans les différentes régions, la concertation entre les différents acteurs de la formation professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans apparaît importante. Les résultats de cette concertation sur l'articulation des différentes voies de qualification des jeunes de 16 à 25 ans sont toutefois assez variables et, en tout état de cause, restent difficiles à objectiver. Pour être réellement porteuse en termes d'articulation des voies de qualification des jeunes de 16 à 25 ans, cette concertation nécessiterait de s'appuyer sur des outils d'analyse par branche professionnelle, sur des formules d'engagements réciproques reposant sur des objectifs précis, sur des dispositifs de suivi de la mise en œuvre et d'amendement au fil de l'eau de ces objectifs.

### Q3. Quels sont les principaux freins et facteurs facilitateurs à cette mise en cohérence des différentes voies de qualification ?

- Les freins liés à une difficulté des organisations à parler d'une seule voix sur cette thématique
  - Il existe un enjeu de coordination interne entre les services en charge de la formation initiale et de la formation continue y compris au sein des Conseils régionaux. A titre d'illustration, on constate, dans certaines régions, l'existence de systèmes d'indicateurs distincts en matière d'élaboration des cartes des formations initiales et de programmes régionaux de formation continue. En filigrane, ce sont des conceptions distinctes de la relation emploi – formation qui structurent l'action publique.
  - Les OREF constituent potentiellement des lieux susceptibles d'alimenter une réflexion commune de l'Etat, de la Région et des partenaires sociaux sur l'articulation entre les voies de qualification des jeunes. L'appropriation de ce rôle par les OREF n'est pas toujours aisée non seulement en raison d'attentes divergentes des acteurs sur leurs attributions mais aussi d'enjeux de gouvernance avec une implication variable au sein des OREF de certains des financeurs de la formation des 16 à 25 ans.

### Q3. Quels sont les principaux freins et facteurs facilitateurs à cette mise en cohérence des différentes voies de qualification ?

- En matière d'apprentissage, le positionnement des SAIA est parfois difficile à appréhender. Dans certaines régions, tout se passe comme si le SAIA nourrissait une forme de « connivence de fait » avec les services en charge de l'apprentissage au sein des Conseils régionaux au nom d'un développement volontariste de l'apprentissage. Cela contribue à brouiller les stratégies d'articulation des voies de qualification.
- **Les freins liés aux moments d'élaboration des cartes et des programmes de formation et aux chronologies d'intervention de chacune des voies**
  - Un des freins importants identifiés en matière d'articulation des voies de qualification est lié aux temporalités distinctes d'élaboration des cartes et programmes sur les différentes voies de qualification. Les moments de prise de décision d'ouvertures et de fermetures des sections et de programmation des formations continues ne sont pas toujours concordants au sein d'une même région. Cela ne facilite pas l'articulation globale entre les voies de qualification.
  - A l'inverse, dans certains cas, la Région et les autorités académiques ont développé des procédures harmonisées qui organisent des « allers-retours » entre la programmation de l'apprentissage et de la voie scolaire d'une part, et des formations continues d'autre part.

### Q3. Quels sont les principaux freins et facteurs facilitateurs à cette mise en cohérence des différentes voies de qualification ?

- La complémentarité des différentes voies de qualification des jeunes de 16 à 25 ans peut être liée à la capacité de chaque voie à répondre de manière plus ou moins réactive aux besoins exprimés par les acteurs économiques. La formation professionnelle sous statut scolaire se situerait ainsi sur des approches de plus long terme et visant également des effectifs plus massifs que les trois autres voies qui viseraient davantage à combler des écarts de compétences. Ce référentiel théorique de la complémentarité entre les voies de qualification se heurte à une procédurisation croissante des ouvertures et fermetures de sections qui concerne également l'apprentissage. Au total, l'articulation des voies de qualification n'en ressort pas facilitée.
- **Les freins liés au cadre de référence juridique de mise en œuvre de la formation professionnelle initiale et continue**
    - L'application du mode marché à l'achat de prestations de formation continue va contribuer à réduire, au cours de la période étudiée, les marges de manœuvre pour les chargés de mission territoriaux des Conseils régionaux pour construire une offre de formation en lien avec les prestataires. Cela a conduit à un repositionnement au niveau régional de l'élaboration des programmes régionaux de formation continue.

### Q3. Quels sont les principaux freins et facteurs facilitateurs à cette mise en cohérence des différentes voies de qualification ?

- L'Education Nationale rencontre sur la période étudiée un certain nombre de contraintes financières (volumes d'heures de cours des enseignants, effectifs, absence de fongibilité entre l'apprentissage et la voie scolaire etc.) qui entraînent parfois l'irruption de critères gestionnaires dans les stratégies d'articulation des voies de qualification des jeunes de 16 à 25 ans.
- Les facteurs facilitateurs liés à la mise en place d'espaces d'appréhension globale de la relation emploi – formation
  - Les clivages entre des approches plus ou moins adéquationnistes de la relation emploi – formation perdurent au cours de la période étudiée. Des réflexions communes mises en place autour de l'interprétation des indicateurs portant sur les effectifs sur chacune des voies de qualification peuvent permettre de dépasser ces clivages notamment lorsque ces données sont consolidées à l'échelle d'un secteur professionnel (Cf. les nomenclatures ad-hoc mises en place dans certains Conseils régionaux).

### Q3. Quels sont les principaux freins et facteurs facilitateurs à cette mise en cohérence des différentes voies de qualification ?

- Pour mettre la stratégie d'articulation des voies de qualification des jeunes de 16 à 25 ans au service d'un meilleur accès à la qualification et à l'emploi, il serait nécessaire de disposer d'outils de suivi des parcours des publics concernés. Ces outils font défaut dans les régions étudiées et l'évaluation des sorties sans qualification, du décrochage scolaire ou de l'accès à l'emploi demeure difficile.
- **Les facteurs facilitateurs liés aux solutions préventives et curatives à la sortie sans qualification**
- Les acteurs mettent rarement en relation l'articulation entre les voies de qualification et la réduction des sorties sans qualification. Pour les acteurs de niveau régional, l'articulation des sorties sans qualification est essentiellement appréhendée au regard d'un objectif d'optimisation des moyens mobilisés. Pour les acteurs territoriaux confrontés à de réels phénomènes de concurrence sur les publics, la problématique de l'articulation des voies de qualification est largement considérée comme abstraite voire assez incantatoire.



### Q3. Quels sont les principaux freins et facteurs facilitateurs à cette mise en cohérence des différentes voies de qualification ?

- Il existe pour ainsi dire des « catalyseurs » du lien entre articulation des voies de qualification et réduction des sorties sans qualification. Ils renvoient aux solutions préventives et curatives qui peuvent éventuellement être mobilisées : favoriser des passerelles pour lisser le passage entre la sortie de formation initiale sous statut scolaire et l'entrée en apprentissage ou en formation continue, améliorer les procédures d'accueil, d'information et d'orientation.

## Q3. Quels sont les principaux freins et facteurs facilitateurs à cette mise en cohérence des différentes voies de qualification ?

### Conclusions sur la question 3.

Au-delà des difficultés classiques en matière d'articulation entre les voies de qualification des jeunes de 16 à 25 ans, les évolutions du cadre d'intervention au cours de la période étudiée, laissent émerger des freins spécifiques, liés à l'application de l'achat de prestations en mode marché. Parallèlement, les évolutions démographiques mettent davantage en lumière les contraintes de gestion du volume d'heures mobilisé par les enseignants au sein des EPLE. Le relation entre « articulation des voies de qualification » et « accès à la qualification » ne va pas de soi pour les acteurs régionaux et renvoie fréquemment à l'ingénierie des parcours faisant alors appel à des solutions préventives ou curatives.

## Q4. Quelles sont les conditions d'articulation des niveaux régionaux et des niveaux territoriaux et de la branche professionnelle ?

- La prise en compte du niveau de la branche est une condition nécessaire à une articulation efficace des voies de formation.
  - La plupart des régions se sont dotées de dispositifs d'observation des besoins soit au niveau des branches professionnelles ou de groupements de branches professionnelles s'appuyant alors sur diverses nomenclatures mises en place par des organismes d'observation socioéconomique.
  - Des articulations opérationnelles entre les différentes voies de qualification des jeunes impliquent une approche par filière professionnelle à une ou plusieurs étapes de la démarche : phase d'analyse des besoins, engagements réciproques entre les différents financeurs sur les objectifs de développement respectif des différentes voies de qualification, amendement au fil de l'eau de ces objectifs et suivi de leur mise en œuvre.

## Q4. Quelles sont les conditions d'articulation des niveaux régionaux et des niveaux territoriaux et de la branche professionnelle ?

- La pertinence de la territorialisation des arbitrages entre les voies de qualification des jeunes de 16 à 25 ans est plus problématique.
  - Les analyses conduites dans les 5 régions laissent apparaître de multiples ambiguïtés sur l'opportunité et le contenu d'une éventuelle territorialisation de l'articulation entre les voies de qualification des jeunes de 16 à 25 ans. Une concertation formelle au plan territorial n'est pas forcément le mode le plus efficient pour aboutir à une meilleure adaptation de la commande régionale de formation aux besoins territoriaux.
  - Plusieurs évolutions au cours de la période étudiée sont venues brouiller les tentatives de territorialisation expérimentées au début de la période : émergence des Maisons de l'Emploi qui parasite l'intervention des chargés de mission territoriaux des Conseils régionaux, achat de prestations de formation en mode marché qui a remis en cause le travail d'ingénierie réalisé au niveau local, déploiement de la version 3 du logiciel Parcours dans les Missions Locales qui a permis une remontée des besoins des jeunes en s'appuyant sur les animations régionales des Missions Locales.

## Q4. Quelles sont les conditions d'articulation des niveaux régionaux et des niveaux territoriaux et de la branche professionnelle ?

- Au total, on note un clivage entre des régions qui ont maintenu sur la période étudiés des tentatives d'articulation entre les différentes voies de qualification à l'échelle des territoires et des régions qui se sont éloignées de ces formes de coordinations territoriales.

## Q4. Quelles sont les conditions d'articulation des niveaux régionaux et des niveaux territoriaux et de la branche professionnelle ?

### Conclusions sur la question 4.

Si la branche apparaît comme un échelon de réflexion indispensable au regard d'un objectif d'articulation des voies de qualification, le point de vue est plus nuancé concernant le territoire. Les expérimentations de territorialisation entre les différentes voies de qualification ont fréquemment abouti à une notion plus souple de prise en compte du territoire lors de l'élaboration des cartes et des programmes de formation. Toutefois le territoire reste le lieu d'ingénierie des parcours qui permet un lien entre « articulation des voies de qualification » et « réduction des sorties sans qualification ».



## Chapitre 3

Principales préconisations formulées par le cabinet conseil

# Préconisations portant sur l'axe 1.

## Axe 1. Les procédures d'articulation des voies de qualification

<b>A</b>	Veiller à l'articulation entre les instances en charge de la concertation dans le cadre de l'élaboration du CPRDF et les structures en charges de la production des données socioéconomiques et de suivi longitudinal des jeunes
<b>B</b>	Adapter l'organisation au sein des Conseil régionaux entre les services en charge de la formation initiale et de la formation continue pour parvenir à une meilleure articulation des voies de qualification
<b>C</b>	Envisager une prise en compte territoriale de l'articulation des voies de qualification des jeunes non systématiquement connectée à une concertation formelle entre les acteurs.
<b>D</b>	Mettre en place un dispositif d'informations rétrospectives sur les effectifs positionnés sur chaque voie de qualification à l'échelle de chaque filière professionnelle et de suivi longitudinal des parcours des 16 - 25 ans.



## Préconisations portant sur l'axe 2.

### Axe 2. Les modalités d'articulation des voies de qualification

<b>A</b>	Mettre en place des PRDF allégés traduisant opérationnellement les finalités assignées à ces documents.
<b>B</b>	Envisager l'articulation des voies de qualification des jeunes à l'échelle des filières / branches professionnelles.
<b>C</b>	Mieux gérer la compatibilité des chronologies d'élaboration des cartes et des programmes de formation pour permettre une articulation des voies de qualification.
<b>D</b>	Resituer le contrat d'apprentissage autour d'un certain nombre de finalités précisément identifiées facilitant son positionnement au regard des autres voies de qualification.

## Préconisations portant sur l'axe 3.

Axe 3. Les conditions de la liaison entre l'articulation des voies de qualification et l'accès à la qualification et à l'emploi.

<b>A</b>	Favoriser les passerelles entre les diverses voies de qualification à destination des jeunes de 16 à 25 ans.
<b>B</b>	Mieux prendre en compte la réflexion sur l'adéquation entre le profil des jeunes et l'accès aux voies de qualification dans les processus d'AIO.

■ L'équipe d'évaluation mobilisée sur cette mission.

Gilles Bensaïd  
Frédéric BERTRAND  
Anne-Sophie FRAGNOL  
Olivier MÉRIAUX  
Eric VERDIER



■  
Siège social  
11, avenue Philippe Auguste  
75011 **PARIS**  
Tél.: 0811 06 06 66 – fax : (33) 1 43 13 26 65

■  
Le Gemellyon Nord – 53, boulevard Vivier Merle  
69003 **LYON**  
Tél. : 0811 06 06 66 – fax : (33) 4 72 72 09 55

■  
Antelios bât. F – 75, rue Marcelin Berthelot  
13858 **AIX-EN-PROVENCE** cedex 3  
Tél. : 0811 06 06 66 – fax : (33) 4 42 60 86 11